

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5,4 millions € supplémentaire pour lutter contre la grande précarité : le plan « territoire zero sans abrisme » est prêt et sera soumis au conseil communal du 22 avril

Depuis le début de cette législature, les moyens consacrés à lutte contre la grande précarité ont été considérablement augmentés à Liège : citons notamment l'évolution de la dotation au CPAS, qui est passée de 25,5 millions € en 2018 à 38,9 millions en 2024 ; ou encore l'investissement de 4,5 millions € pour doubler la capacité d'accueil de l'abri de nuit, rue sur la fontaine. Les travaux ont commencé en janvier 2024.

Malgré ces moyens importants, la situation sociale reste difficile à Liège, comme dans toutes les villes. C'est la raison pour laquelle la Région wallonne, à l'initiative des Ministres MORREALE et COLLIGNON, a dégagé des moyens supplémentaires via son plan « *territoire zero sans abrisme* ».

Pour Liège, l'enveloppe totale est de 5,4 millions € pour les années 2024 et 2025.

Le conseil communal de ce 22 avril est amené à valider le plan élaboré par le Collège communal.

Les grands principes qui ont guidé l'élaboration de ce plan sont les suivants :

- Augmenter rapidement l'offre de logements pour les personnes en situation de « mal logement » afin qu'elles ne basculent dans la rue ;
- Créer un lien fort avec la salle de consommation à moindre risques, afin de diriger les usagers en situation de mal logement vers des solutions durables de relogement, avec un encadrement social et médical fort ;
- Travailler avec le secteur associatif, qui connaît particulièrement bien les difficultés de ces publics ;
- Augmenter l'offre de soins, tant en termes d'infrastructures que de présence sur le terrain.

Concrètement, ces principes se traduisent par les mesures suivantes :

- 2,1 millions € pour la régie foncière, afin de lui permettre d'acquérir rapidement des logements qui seront affectés à ce public très précarisé ; Il s'agira d'accompagner cette réinsertion via un encadrement social et sanitaire important, grâce à une enveloppe budgétaire octroyée au CPAS permettant d'engager des travailleurs sociaux ;
- 600.000 € pour notre Agence immobilière sociale, afin d'engager du personnel qui permettra d'augmenter le nombre de logements privés pris en gestion ; Là aussi, une attention particulière sera portée à l'encadrement ;

- La réouverture des bains publics de Jonfosse, 7 jours/7 et selon des horaires larges ; Cette infrastructure est une vraie solution pour les personnes qui ne disposent pas des commodités nécessaires.
- Près de 2 millions € pour le secteur associatif afin de mener les projets suivants :
 - Asbl Racynes : elle dispose actuellement de 17 logements dont 9 en propriété et accompagne 55 ménages par an. La moitié de ces logements sont à disposition de jeunes de 17 à 30 ans. Le subside permettra l'engagement de 2 ETP supplémentaires pour renforcer l'encadrement des jeunes et les diriger vers l'autonomie ;
 - ICAR qui va mener un projet pilote visant à accompagner les femmes à leur sortie de prison (Lantin) pour leur éviter le retour en rue : le travail démarrera dès la détention, pour déterminer avec ces femmes leurs priorités et coordonner les services externes afin de mettre en place les conditions d'une possible réinsertion sociale ;
 - Les infirmières de rue, qui s'occupent des personnes sans-abri les plus vulnérables pour qui le risque de morbidité et de mortalité est élevé : 4 personnes supplémentaires seront recrutées pour augmenter la présence sur le terrain ;
 - SMI-LE : en lien avec les infirmières de rue, les travailleurs de SMI-LE aident les personnes SDF à retrouver leur droit à la santé et leur garantir l'accès aux soins de santé ; Les moyens du plan permettront d'assurer un accompagnement pré, inter et post-hospitalisation. Il s'agit là aussi de mettre à profit le temps de l'hospitalisation pour travailler sur un projet de réinsertion.

Ce plan wallon permettra de faire du « case management » poussé, c'est-à-dire une véritable prise en charge individuelle et intégrée des personnes les plus vulnérables.